

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 15/12/2014

Date de la convocation:

08/12/2014

Date d'affichage:

09/12/2014

Nombres de membres:

Afférents au conseil
communautaire : 35

En exercice : 35

Votants : 32

L' an 2014 et le 15 Décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle polyvalente à GUNSTETT sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : M. KLIPFEL Jean-Louis

Excusé(s) : Mmes : DUTEY Sylvie, ROTH Marie-Louise

Secrétaire de séance :

M. WERNERT Stéphane.

Réf : 145.2014

Vote : A l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Non

**145.2014 : Opération de soutien aux classes de découvertes-sorties pédagogiques
aux collégiens : Séminaire de Walbourg.**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes découvertes et sorties pédagogiques,

Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,

Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours « classes découvertes » comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Vu la demande de subvention du 2 septembre 2014 du Séminaire de jeunes de Walbourg, pour le séjour au Liebfrauenberg à Goersdorf, du 22 au 26 septembre 2014,

Envoyé en préfecture le 22/12/2014

Recu en préfecture le 22/12/2014

Affiché le

SLO

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Alfred KREISS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **Le versement d'une aide pour le séjour au Liebfrauenberg à Goersdorf du 22 au 26 septembre 2014 :**

14 élèves pendant 5 jours : 210 € (14 x 5 x 3 €)

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 18/12/2014

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS



Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :